



LIBRAMONT 12 & 13
BELGIQUE 2019 AVRIL



SWISS
herdbook

Libramont 2019, Certificat d'admission suisse

Pour qu'une vache puisse participer à la confrontation européenne à Libramont, chaque animal doit remplir à l'avance les conditions suivantes :

- **Vaccin contre la maladie de la langue bleue, le FCO Sérotype BTV-8 (le vaccin doit être administré par le vétérinaire du troupeau, veuillez l'annoncer assez tôt).**
- 1^{ère} injection : **AVANT le 24 janvier 2019**
- 2^e injection : **21 jours après le premier vaccin et au plus tard le 14 février 2019.**

La prise de sang doit avoir lieu entre le 22 et le 26 mars 2019 : test sur le virus de la maladie de la langue bleue du type 8, le virus BVD, les anticorps BVD, l'IBR/IPV, la brucellose, la leucose (veuillez joindre les résultats de laboratoire au présent certificat d'admission)

Test intradermal Tbc (tuberculose). Contrôle 72 heures après le vaccin. Contrôlé le : _____ Résultat : ___ négatif ___ positif

A remplir par le vétérinaire du troupeau :

Nom vache	N° BDTA	Date 1 ^{er} vaccin	Signature vétérinaire	Date 2 ^e vaccin	Nom exact du vaccin	Signature vétérinaire

Vétérinaire du troupeau :

Nom / Prénom : _____ Adresse : _____

CP / Lieu : _____ N° de téléphone _____ Signature : _____

Eleveur :

Nom / Prénom : _____ N° du SE / de l'exploitation _____ / _____

N° de natel : _____

Tous les résultats des tests sanguins ainsi que le certificat d'inscription des vaches qui se rendent au lieu de rassemblement à Schachen doivent être envoyés à ZS-AG par courriel pebo@zs-ag.ch ou par fax au 081 250 77 28 avant le 2 avril 2018.